

Marseille, le 14 avril 2026

FINANCES PUBLIQUES

1,6 milliard d'euros dédié aux solidarités : le Département réaffirme son rôle de bouclier social et d'aménageur du territoire

À l'occasion de la séance publique qui s'est tenue ce mardi 14 avril 2026, les conseillers départementaux ont adopté un budget à la fois responsable, ambitieux et profondément ancré dans les réalités du territoire.

Chef de file des solidarités, le Département des Bouches-du-Rhône, sous l'impulsion de sa Présidente Martine Vassal, poursuit son engagement pour accompagner les plus fragiles. Insertion, soutien aux personnes du Bel Âge et en situation de handicap, protection de l'enfance et des familles en danger : **plus de 62 % des dépenses départementales sont consacrées aux politiques de solidarité en 2026, soit plus de 1,6 milliard d'euros.**

Au-delà de ce rôle essentiel de bouclier social, le Département s'affirme également comme **un acteur majeur de l'aménagement et du développement équilibré du territoire.**

« Le Département est le chef de file des solidarités et engage un budget de plus de 1,6 milliard d'euros pour assurer cette compétence essentielle. Notre priorité reste claire : protéger les plus fragiles à chaque étape de leur vie. Mais nous sommes aussi le partenaire de proximité des communes, des maires et des habitants, pour garantir un développement harmonieux et solidaire de notre territoire. »

Martine Vassal, Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

Un engagement fort pour l'éducation et la jeunesse

Le Département poursuit son investissement massif en faveur des collèges, dont il assure la construction, l'entretien et la modernisation. Partout sur le territoire, ces équipements structurants participent à l'égalité des chances et à l'avenir de nos enfants. Au-delà des bâtiments, la collectivité agit pour améliorer concrètement le quotidien des collégiens : conditions d'accueil, équipements numériques, sécurité et qualité de vie dans les établissements.

En tout, ce sont **près de 200 millions d'euros qui sont consacrés aux collèges** pour offrir les meilleures conditions d'apprentissages aux adolescents Provençaux.

Un partenaire incontournable des maires et des communes

Garant de la solidarité entre les territoires, **le Département accompagne les maires dans la réalisation de leurs projets structurants.** Qu'il s'agisse d'équipements publics, d'aménagements urbains, d'infrastructures ou de services de proximité, ces aides permettent de soutenir l'investissement local et de répondre aux besoins concrets des habitants. Dans un contexte de fortes contraintes financières pour les communes, le Département demeure un allié fiable et engagé, aux côtés des élus locaux, pour préserver la qualité de vie et renforcer l'attractivité de chaque territoire.

La collectivité consacre quelque 100 millions d'euros pour faire vivre ces projets qui améliorent durablement le quotidien de chaque habitant du département.

551 millions d'euros pour l'insertion

La loi confie aux Départements le financement et la mise en œuvre du revenu de solidarité active (RSA). À ce titre, le Département des Bouches-du-Rhône accompagne les allocataires et favorise leur retour à l'emploi. **L'insertion représente la part la plus importante du budget des solidarités** : 551 millions d'euros, dont un effort financier exceptionnel de 514 millions directement consacrés au RSA, dont le nombre de bénéficiaires reste stable et s'établit à 61 000 fin 2025.

Près de 400 millions d'euros pour le handicap

Face à l'augmentation des besoins, le Département renforce son action en faveur des personnes en situation de handicap avec un budget proche de 400 millions d'euros en 2026, soit **+155 millions d'euros en dix ans**.

323,5 millions d'euros pour accompagner nos aînés

Avec 50 Maisons du Bel Âge et plus de 24 000 bénéficiaires de l'APA à domicile, le Département renforce sa proximité avec les seniors. Le budget dédié atteint 323,5 millions d'euros en 2026.

PMI, enfance et santé : un engagement renforcé

La protection de l'enfance et des familles demeure une priorité, avec un budget de 324,8 millions d'euros, dont **près de 220 millions pour l'hébergement des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance**.

Des investissements au service de tous les territoires

Collèges, routes, ports, environnement, lutte contre les incendies, culture, sport, jeunesse : le Département poursuit une action globale et cohérente au service des habitants. À travers ses investissements et son soutien constant aux communes, il agit chaque jour pour garantir l'équilibre entre solidarité humaine et solidarité territoriale.

